



MATURITÉ

[illegible]

BUGGY360POWER® :
AMM (SIPCAM FRANCE) : 2090188 ; composition : Glyphosate 360 g/l ; formulation : (SL) concentré soluble.
ISARD® :
AMM (BASF) : 9900251 ; composition : Diméthénamide-P 720 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
ELUMIS® :
AMM (SYNGENTA) : 2100111 ; composition : Nicosulfuron 30 g/l, Mésootrione 75 g/l ; formulation : (OD) suspension concentré huileuse.
PEAK® :
AMM (SYNGENTA) : 2080117 ; composition : Prosulfuron 750 g/l ; formulation : (WG) granulé dispersable.

CYTHRINE MAX® :
AMM (UPL FRANCE) : 2100026 ; composition : Cyperméthrine 500 g/kg ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
TECHNO INTENS® :
AMM (PHYTEUROP) : 2130086 ; composition : Métaldéhyde 25 g/kg ; formulation : (GR) granulé.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l’environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d’emploi : se référer à l’étiquette du produit et/ou www.phyteurop-industry.fr. 07/11/2025

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. UPL France est titulaire de l’agrément N° 9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

BUGGY360POWER® :
ATTENTION : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



ISARD® :
ATTENTION : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation afin d’éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H302 - Nocif en cas d’ingestion. H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H335 - Peut irriter les voies respiratoires.



ELUMIS® :
ATTENTION : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. EUH451 - Peut provoquer une contamination diffuse à très long terme des ressources en eau. H361d - Susceptible de nuire au fœtus.



PEAK® :
ATTENTION : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. H302 - Nocif en cas d’ingestion.



CYTHRINE MAX® :
DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement. H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H302+H332 - Nocif en cas d’ingestion ou d’inhalation. H304 - Peut être mortel en cas d’ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H318 - Provoque de graves lésions des yeux. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H373 -Risque présumé d’effets graves pour les organes à la suite d’expositions répétées ou d’une exposition prolongée.



TECHNO INTENS® :
EUH401 - Respectez les instructions d’utilisation afin d’éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.